

CFVU du 25 juin 2020, dématérialisée sous format audiovisuel.

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Poitiers ;

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Vu la délibération n° CA-6-7-04-2020-01 du Conseil d'Administration des 6 et 7 avril 2020 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial de l'Université de Poitiers ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Délibération n° CFVU 20200625_02 – Compte-rendu de la CFVU du 3 juin 2020

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Validation du compte-rendu de la CFVU du 03/06/2020.

Décompte des voix : La mesure est adoptée

Décompte des votants : 23

Pour : 20

Contre : -

Abstention : 3

Fait à Poitiers, le 25/06/2020

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

SEANCE PLENIERE du 03/06/2020

Total des membres élus : 40

Séance présidée par Mme Virginie LAVAL, Vice-présidente Formation et Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Présents ou représentés, y compris la présidente de séance : 23 y compris Mme Mariannig Hall directrice du CROUS (voix consultative)

Présents ou représentés :

NOM	PRENOM	CFVU 03/06/2020	
BELLINI	Stéphane		1
BIOLLEY	Jean-Philippe	Reçoit la procuration de MOINET Nicolas	1
BON	Amandine	Reçoit procuration de Pierrick GAUTIER	1
DIRECTRICE DU crous ou son représentant	-	Voix consultative uniquement	1
DUBASQUE	François	Donne procuration à VIGIER Fabrice	1
DUMASDELAGE	Francis	Donne procuration à ROYOUX Dominique	1
FINDING	Susan		1
GAUTIER	Pierrick	Donne procuration à Amandine BON	1
LAVAL	Florence	Donne procuration à MICHEL Julien Reçoit procuration de NIBAUDEAU	1
LAVAL	Virginie	Delphine	1
MICHEL	Julien	Reçoit procuration de LAVAL Florence	1
MICHOT	Christian	Donne procuration ROYOUX Dominique Donne procuration à BIOLLEY Jean-Philippe	1
MOINET	Nicolas		1
MULLER	Mathieu		1
NIBAUDEAU	Delphine	Donne procuration à LAVAL Virginie	1
PAVAGEAU	Stéphanie		1
QUINTARD	Sylvie		1
RAUTUREAU	Killian	Reçoit procuration de YEU Anna Reçoit procuration de MICHOT Christian et DUMASDELAGE Francis	1
ROYOUX	Dominique		1
SEGUIN	François		1
THIRIET	Nathalie		1
VIGIER	Fabrice	Reçoit procuration de DUBASQUE François	1
YEU	Anna Kim-Anth	Donne procuration à RAUTUREAU Killian	1

NOM	PRENOM	CFVU 03/06/2020
	23 dont la voix	
Total général	consultative du CROUS	23

Ordre du jour :

L'ordre du jour de la CFVU sera le suivant :

1. Organisation de la rentrée 2020 : principes généraux

La séance commence à 9H10.

Virginie Laval énumère les 8 procurations reçues. Elle précise qu'avec 23 élus présents ou représentés, dont Mme la Directrice du CROUS avec voix consultative, le quorum est atteint.

1. Organisation de la rentrée 2020 : principes généraux

La note relative à l'organisation de la rentrée 2020 a été déposée sur le bureau virtuel.

Virginie LAVAL précise que les principes généraux de la rentrée seront présentés demain en CHSCT, et après-demain au CTE. Elles soulignent également que les éléments transmis par le ministère évoluent tous les jours, et que les universités sont toujours en attente de la circulaire visant à préciser les consignes sanitaires.

Susan FINDING : quid de l'annonce du ministre au sujet des oraux des concours de l'agrégation ?
Virginie LAVAL a une réunion cette après-midi avec le cabinet de la ministre et devrait avoir des précisions.

Suite à échange avec ses homologues, Virginie LAVAL préconise de construire d'abord l'emploi du temps, puis, dans un deuxième temps le format de l'enseignement. L'angle de travail doit être celui de l'étudiant.

Elle insiste sur le choix de l'établissement de ne pas prévoir tous les cours à distance. Ceci implique un format hybride des enseignements : en présentiel et en distanciel, avec les priorités énoncées dans la note transmise aux élus pour débat ce jour : pour le présentiel hybride, priorité aux primo entrants (CM) et aux TD pour toutes les formations.

Ce choix de format hybride implique une restructuration de la plateforme UPdago, pour permettre la lisibilité, par l'étudiant, de son cursus, et de son plan de cours.

Virginie LAVAL indique que les échanges avec le CROUS sur la proposition d'utiliser certains espaces du CROUS pour augmenter les possibilités d'enseignement en présentiel sont en cours. Elle remercie Mme Hall pour cette proposition.

Stéphanie PAVAGEAU souhaite une coordination des actions et dates de rentrée pour pouvoir informer les étudiants des grosses cohortes. Elle souhaite pouvoir utiliser les petites salles qui ne pourront pas accueillir de TD, pour les masters à petits effectifs en présentiel.

Susan FINDING questionne le retour possible à la date de rentrée initialement prévue si les conditions de « reprise normale » est possible. Virginie Laval indique que la rentrée filée sur le mois de septembre avec reprise des cours au plus tard le 21 septembre sera maintenue, même si le scénario n'est pas mis en œuvre à la rentrée.

Julien MICHEL souligne que la restructuration d'UPdago laisse la main aux enseignants sur le contenu des modules. Virginie LAVAL acquiesce.

Julien MICHEL : souhaite que chaque formation ait du présentiel toutes les semaines. Virginie LAVAL indique qu'il faut tendre vers cette solution.

Julien MICHEL souligne les difficultés pour l'organisation des examens, et avoir le quota suffisant de surveillants. Jean Philippe BIOLLEY : les surveillances doivent être mutualisées.

J MICHEL : Pour l'équipement des étudiants : cela concerne-t-il le matériel, ou la connexion ?

V LAVAL : en lien avec les directeurs de composantes, des salles seront réservés aux téléchargements, et aux connexions. Pour le moment la priorité est l'équipement matériel.

Jean Philippe BIOLLEY est inquiet pour l'évaluation à distance : comment peut-elle montrer l'acquisition des compétences par les étudiants. Julien MICHEL souhaiterait une évaluation de l'impact de ce mode d'évaluation sur la réussite des étudiants. Virginie Laval rappelle que le scénario de rentrée prévoit un maximum d'évaluation en présentiel.

Julien MICHEL questionne le financement de l'équipement des enseignants pour pouvoir construire / assurer les enseignements en distanciel, ainsi que l'évolution du référentiel enseignant pour prendre en compte l'investissement humain dans la généralisation des enseignements en distanciel.

Virginie LAVAL : a priori ces équipements seraient financés sur les budgets des composantes Elle souligne qu'actuellement une grande disparité sur le financement de ces équipements selon les composantes et les laboratoires de recherche.

François SEGUIN : quelle sera la politique concernant les BU ? Virginie indique que le DGS travaille avec Myriam MARCIL sur le sujet, selon les dernières nouveautés du décret paru le 31 mai.

Stéphane BELLINI interroge sur la capacité de la bande passante et de la capacité de stockage. Virginie LAVAL indique qu'I-médias travaille sur le sujet.

Nathalie THIRIET : pour les examens, même si les conditions sanitaires aboutissent finalement à la situation des examens actuels (1 mètre de distance entre les étudiants), les examens en présentiels seront concentrés sur 15 jours : l'exercice sera donc compliqué.

Virginie LAVAL indique que le travail en cours sur les locaux du CROUS, ainsi que l'ouverture le samedi devrait donner de l'oxygène.

Nathalie THIRIET : que faire si un enseignant refuse de mettre son cours à disposition sur UPdago, et refuse également d'être filmé ?

Virginie LAVAL : rien ne sera imposé. Elle va questionner Emmanuel AUBIN sur la question du droit à l'image.

Stéphanie PAVAGEAU : attention à l'impact en chaîne sur les services des enseignants. Elle suggère des enseignements enregistrés avec une durée limitée d'accès, et non téléchargeables.

Jean Philippe BIOLLEY : ne peut-on modifier la charte numérique signée par l'étudiant pour mieux prendre en compte les risques de diffusion des cours par les étudiants ?

Susan FINDING : combien d'enseignants sont concernés par un service exclusivement en distanciel suite aux préconisations du médecin de l'établissement ? pour le moment la situation n'a pas été évaluée.

Amandine BON : les opens spaces et les locaux associatifs pourront ils rouvrir ?

Virginie LAVAL n'a pas pour le moment la réponse à cette question. Sa préoccupation concerne pour le moment les salles informatiques qui sont des lieux très difficiles à désinfecter.

Mathieu MULLER : certains TP seront repoussés au second semestre, donc parfois très décalés temporellement par rapport à l'enseignement théorique correspondant.

Virginie LAVAL pour le moment seuls les IUT seraient dans cette situation, et leur organisation annuelle permet de gérer cette situation.

Stéphanie PAVAGEAU se fait préciser le point suivant avant le vote :

Quelle que soit la situation à la rentrée, les dates indiquées dans la note seront celles sur lesquelles la communication peut se faire, à savoir :

- Une reprise des cours fixée au plus tard le lundi 21 septembre pour donner plus de temps aux équipes pédagogiques afin de leur permettre de préparer leurs enseignements. Cette date étant susceptible d'être avancée sur le mois de septembre en fonction des spécificités des formations, des sites et des locaux disponibles

Délibération CFVU 20200603_01_organisationRentrée20_principesgeneraux

La mesure est adoptée

POUR : 20

CONTRE :

ABSTENTION : 2

Prochaine CFVU, **toujours en mode audiovisuel, le jeudi 25 juin 2020 à 14 heures**

La séance se termine à 10H40.

La Vice-présidente Formation
Présidente de la Commission de la Formation et
de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

La secrétaire de séance

Christine LOUBET